

Image not found or type unknown



Licenciement économique et création d'entreprise

Par **catou**, le **20/10/2014** à **13:55**

Bonjour,

Je suis en année de reclassement jusqu'à juillet 2015 et l'entreprise nous donne une prime de 15 000 € brut pour la création d'entreprise. À partir d'août 2015 je serai donc demandeur d'emploi.

Je souhaite devenir agent commercial, puis je bénéficier de cette prime en juillet et attendre août pour avoir des aides du pôle emploi?

Si oui quel en est le montant?

En effet je suis une formation pour obtenir un diplôme d'ici juillet 2015?

Merci pour votre aide

Par **P.M.**, le **20/10/2014** à **14:51**

Bonjour,

Il faudrait connaître précisément les conditions de délivrance de cette prime...